

Comptes de campagne

Je voulais vous signaler que les comptes de

campagne de Dominique Reynié ont été validés par la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques. Cette décision vient mettre à mal les multiples dires qui avaient largement laissé planer le doute sur l'intégrité et la légalité du compte de campagne de Dominique Reynié. Parallèlement, de nom-

breuses allégations avaient été pointées à l'encontre de Stéphan Rossignol. La décision de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques vient balayer ces supputations seulement basées sur des dires de pseudo-juristes et pseudo-experts.

C.M. (La Grande-Motte)

Page 8 - L'Agglo-Rieuse N° 688 du mercredi 4 mai 2016